



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

PSE à la Voix du Nord : le groupe Rossel se gave d'argent public puis licencie

Question écrite n° 3401

Texte de la question

M. Adrien Quatennens alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le nouveau plan social à *La Voix du Nord*. Ce lundi 7 novembre 2022, l'actionnaire de *La Voix du Nord*, le groupe belge Rossel La Voix, a annoncé un nouveau plan social d'une ampleur inédite : plus de 100 emplois sur les 600 actuels seraient menacés. Cette saignée s'ajoute à celle déjà réalisée en 2017, dans le but, une nouvelle fois de « réaliser des économies », et menace le travail d'information de proximité indispensable. Pourtant, le groupe continue de réaliser de juteux profits : en 2021 il a ainsi dégagé un résultat d'exploitation de 9 millions d'euros, en hausse de 65 % sur un an. Surtout, sur cette même année, le groupe a reçu près de 2,6 millions d'euros d'aides publiques. Force est de constater que ces aides, versées sans contreparties, n'ont servi qu'à augmenter les bénéfices du groupe et les profits de ses actionnaires, loin de toute volonté d'investissements, de préservation de l'emploi ou d'augmentation des salaires. En cela, le groupe Rossel La Voix se comporte en vautour, profiteur de crise. Compte tenu des engagements de l'État, il interroge donc le Gouvernement sur les mesures qu'il entend prendre pour s'opposer à ce nouveau plan social.

Texte de la réponse

Sur les 2,6 M€ d'aides publiques perçues en 2021 par le groupe Rossel, la très grande majorité relève d'attributions automatiques et ne revêtent aucune dimension discrétionnaire. En effet, les divers titres du groupe ont été éligibles à 1,78 M€ d'aide au portage et 230 k€ d'aide au pluralisme qui sont des aides à l'exploitation concourant à l'objectif de pluralisme de l'information délivrée auprès des citoyens par les médias et dont les seuls critères sont ceux permettant l'atteinte de cet objectif. L'aide d'exploitation moyenne par exemplaire reçue par les différents titres du groupe ne dépasse pas des autres groupes de presse éligibles. Enfin, les 578 k€ d'aides reçues depuis le fonds de soutien pour le développement de la presse (FSDP) sont, contrairement à ce qu'affirme la question, expressément fléchés sur des dépenses d'investissement. Les performances financières 2021 du groupe Rossel ne préjugent pas de sa santé financière actuelle, dans un contexte marqué par la hausse des coûts de production de la presse et de déclin du lectorat payant sous format papier. Dès lors il n'appartient pas au gouvernement de questionner les choix de politique de ressources humaines engagés par le groupe.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3401

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2022](#), page 5489

Réponse publiée au JO le : [17 janvier 2023](#), page 422